



## COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

1, impasse des oliviers

34480 – MAGALAS

Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

**Le 12 novembre 2022 à FABREGUES**

**Note préliminaire :** Comme le prévoient les statuts, les votes liées à cette assemblée générale, à l'exception du rapport des commissaires aux comptes, ont été réalisés par voie électronique. Sur les 45 structures affiliées (44 clubs plus les membres individuels) 40 ont pris part au vote. Le nombre de voix total étant de 134, les clubs qui ont voté représentent 121 voix (90.30%). Le quorum de 50% est donc largement dépassé.

L'assemblée en présentiel qui s'est tenue à Fabrègues a réuni 82 personnes.

**Clubs présents ou représentés :** Entente SAMA Ct, Audax Biterrois, VC Clermontais, VC Sérignan, CS Florensac, CC Ganges, VC Montblanais, CC Paulhan, MUC Cyclotourisme, CC Mézois, CC Fabrègues, VC Magalas, CC Vias, Aqueduc Montferrier sur Lez, VC Saint Georgien, VC Agathois, CC Vendargues, VC Grabels, VC de l'Oppidum, Teyran bike, UC Marseillanaise, PL Védasien, G C Béziers, Sud Vélo ne jetez plus, CT Védasien, Titans Béziers, VC Roujan, Assas CE, VTS, RAC Mireval, Caux VC.

**Clubs absents :** VCLL Pézenas, PR Cessenonaise, C. Frontignanais, VTT VTC Vias, Pignan VTT, CC Bédarieux, Saint Pons VC, AC Lattes, Clapas et Bartas, VTT Club l'Avy, VC Saint Gély, Les Bartassettes, Membres Individuels.

**Personnalité Présente :** **M. Dominique Crayssac Adjoint au Maire de Fabrègues**  
**M. Jacques MARTINIER Maire de Fabrègues pris par ses occupations nous a rejoint en fin de matinée.**

**Le Président du Codep34 J. Clamouse a déclaré ouverte l'Assemblée Générale à 9h00.**

Il a remercié de leur venue toutes les personnes présentes, puis a fait observer une minute de silence à la mémoire de J. AFFRE des Audax Béziers, Serge CABANEL des Audax Béziers, Albert GIBAL de SAMA-CT, Charles MONFROY de AC Lattes et Olivier TURBO-DELOF du CT Védasien., décédés cette année.

Après avoir remercié le club de Fabrègues qui nous accueillait, il a donné la parole à M. CRAYSSAC adjoint au maire de Fabrègues M. MARTINIER.

L'Assemblée Générale s'est poursuivie par l'examen des divers rapports.

*Tous ces rapports, mis à part celui des Commissaires aux Comptes, figurent dans les documents adressés aux clubs avant l'Assemblée Générale.*

*Ce compte-rendu ne reprend que les points essentiels discutés en cours de séance.*

## 1- Examen des rapports

### 1 Rapport moral du Président J. Clamouse

Le rapport a été adopté par 110 voix (90.91%), 0 contre et 11(9.09%) sans opinion.

Il a indiqué qu'après deux années perturbées par la crise sanitaire, le doute s'était installé dans l'esprit des gens, conduisant à une diminution du nombre de randonnées organisées.

À noter cependant une augmentation du nombre de licenciés (+75) par rapport à 2021 grâce au dynamisme de certains Présidents.

À mi-mandat, nous devons nous interroger sur l'avenir et faire preuve de courage de créativité et d'innovation pour redonner à nos clubs un nouvel élan.

Le Président a insisté sur le travail réalisé par les membres du Codep. L'objectif est toujours d'informer et de former les dirigeants des clubs afin de mieux les aider et de les protéger face à toutes les procédures administratives et juridiques imposées à tous les responsables.

Il a aussi insisté sur l'importance de la communication et de la fiabilité des adresses mail afin de faciliter les échanges avec les clubs, les dirigeants et les licenciés.

## **1-1 Rapport d'activité des Commissions**

Le rapport a été adopté par 90 voix pour (74.38%), 0 contre et 31 sans opinion.

### **1-21 bilan général (JP LEGAY)**

L'année 2022 a été marquée par la fin des contraintes sanitaires ce qui aurait dû permettre une reprise de l'activité normale au niveau des randonnées et des points café. Ce n'est pas le cas et le Covid a laissé des traces !

Pour sa part, le Codep a organisé :

- Avec la commission VTT, Hérault Sport et le Conseil Départemental, une journée pour les jeunes de divers clubs adeptes du VTT au domaine de Bessilles. Elle sera reconduite en 2023
- Une journée pour les féminines toujours avec l'aide du CD de l'Hérault, au départ de Bessilles, qui a conduit les participantes jusqu'au Salagou.
- Enfin, le Codep a repris à son compte l'organisation de la Vélocio au sommet du col de Pierre Plantée, suite à l'arrêt du club des Cheminots de Béziers.

Cette journée a connu un succès dépassant nos espérances (+ de 200 cyclos).

Merci au Conseil Départemental de l'Hérault qui avait privatisé la montée du col et à Hérault Sport pour leur aide.

Cette manifestation sera reconduite en 2023 à l'occasion des 100 ans de notre Fédération.

Au niveau des subventions ANS, le Codep et quatre clubs ont fait une demande de subvention.

La demande du Codep et celle de deux clubs ont été accordées au moins en partie.

Pour les deux autres clubs, le refus est dû, soit à la fourniture de documents incorrects, soit parce que la demande ne rentrait pas dans le cadre défini par le Projet Sportif Fédéral.

Le Codep avait organisé pourtant une réunion de formation en visioconférence à ce sujet. Cette réunion peut être remise en place en 2023 si des clubs le souhaitent

Au niveau des effectifs, le nombre de licenciés a atteint un nombre jamais atteint (+75 par rapport à 2021), grâce aux jeunes et au VTT avenir de notre Fédération.

### **Les aides aux clubs :**

Elles seront poursuivies en 2023 (banderoles mais seulement pour les nouveaux clubs, logos sur les maillots, aides pour les jeunes, points café). Ces aides font l'objet de règles précises qui seront re adressées aux clubs et qui doivent être suivies. En cas de non-respect de ces règles, les aides ne seront pas accordées.

Cette année, les Préfectures ont mis en place un nouveau mode de déclaration des randonnées. S'il y a eu quelques difficultés au tout début, le système est maintenant rodé, grâce en particulier au document mis en place par Guy ESTOPINA et consultable sur le site du Codep.

Enfin, les clubs doivent organiser tous les ans une Assemblée Générale dont la date doit être communiquée au Codep. Le PV de cette AG est à transmettre au Codep.

## **1-22 La Formation (F. DAVID – G. ESTOPINA)**

Une formation « Dirigeant » a été mise en place à Bessilles le 26 mars 2022.

Seize dirigeants y ont participé et ont apprécié les éléments en tout genre qui ont été fournis. Cette formation sera re conduite en 2023 et nous invitons tous les nouveaux dirigeants et pas seulement les Présidents à la suivre.

Pour les autres formations, les souhaits des clubs vont être répertoriés et les formations mises en place.

## **1-23 Le VTT – Les jeunes (B. SANCHEZ)**

Le Codep, avec l'aide d'Hérault Sport et du Conseil Départemental, a organisé le Trèfle à Bessilles. Il permet aux jeunes de 6 à 14 ans, pratiquants le VTT, de participer, encadrés par des moniteurs qualifiés, à quatre ateliers différents. Comme en 2021, cette manifestation a été un succès.

Au niveau des jeunes, le Critérium départemental route a eu lieu à Fabrègues le 19 mars 2022. Ce même club a organisé également les Aiglons Audax 20, 30, 40, 50, 60 et 70 km.

## **1-24 La Vie des clubs (Guy ESTOPINA- Christian ARNOLD)**

Guy ESTOPINA a souligné les problèmes rencontrés avec la messagerie.

**Rappel est fait aux dirigeants des clubs de nous informer de tout changement d'adresse mail d'un dirigeant ou d'un licencié et de mettre à jour le site fédéral.**

Enfin, en ce qui concerne les organisations de manifestations, suivre les indications figurant aux pages 12 et 13 du dossier précédemment envoyé.

## **1-25 La Sécurité (Christian ARNOLD- Claude DURAND)**

Après l'épisode Covid, le nombre d'accidents repart à la hausse. Le Codep34 s'est fortement mobilisé en participant à de nombreuses réunions avec les autorités départementales et en défendant l'intérêt des cyclistes.

La réglementation évolue et il sera nécessaire d'informer les délégués sécurité des clubs de ces évolutions. Des réunions d'informations seront organisées.

Claude Durand nous a fait part du bilan du partage de la route en France et de l'implication du Codep dans ce domaine en mettant en avant la Charte Cyclable de la Fédération et l'avantage que représente pour les cyclistes les pistes cyclables.

À noter également que Jacques CLAMOUSE et Jean-Pierre LEGAY ont rencontré dernièrement M. VIDAL, Vice-Président du Conseil Départemental, pour parler des questions de sécurité ce qui devrait nous conduire à participer à une commission départementale des usagers de la route.

Enfin, il a été rappelé l'existence de l'application SURICATE servant à signaler toutes les anomalies rencontrées sur les routes.

Les délégués sécurité de chaque club se doivent de demander aux licenciés de leur club d'utiliser cette application.

## **1-26 Le tourisme :**

L'année 2022 n'a pas changé grand-chose par rapport à 2021.

Deux transversales seulement ont été effectuées cette année.

Pourtant, la commission tourisme propose plusieurs randonnées et circuits permettant de visiter la région. Tous ces circuits fournissent aux clubs des objectifs complémentaires des manifestations inscrites au calendrier.

### **1-27 Les Féminines :**

La sortie du mois de mai a connu un succès mitigé avec une participation faible malgré la qualité du circuit proposé.

En 2023, le Codep, avec l'aide du club de Fabrègues, va proposer un voyage itinérant sur deux jours reliant Bessilles aux Saintes-Maries-de-la-Mer et retour.

Les informations seront données ultérieurement.

### **1-28 Le bilan Financier 2022 :**

L'examen des comptes fait apparaître un solde positif de 2911.64€

Les aides aux clubs, aux jeunes et aux féminines restent à un niveau élevé.

Ce bilan a été certifié conforme par les censeurs aux compte et approuvé par 107 voix pour (88.43%), 3 contre (2.48%) et 11 sans opinion (9.09%)

### **1-29 Le budget prévisionnel :**

Il est prévu à 38550€. Ce budget a été approuvé par 106 voix pour (87.60%) 3 contre (2.48%) et 12 (9.92%) sans opinion.

### **1-30 Élection censeurs aux comptes :**

N'ayant reçu qu'une candidature pour 2 postes, celle de Bernard BALMEFREZOL (qui se représente), une demande est faite auprès des présents. Pascal LOMETTI (ancien censeur aux comptes) propose sa candidature. N'ayant pas d'autre candidat un vote, à main levée, est fait. Ils sont élus, 100% des votes.

### **1-31 Le sport santé :**

L'objectif recherché par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 est d'encadrer dans la pratique du sport, et du vélo en ce qui nous concerne les personnes en ALD, qui se sont vu prescrire par leur médecin traitant une activité physique adaptée.

Notre Fédération s'inscrit dans cette démarche.

Les clubs intéressés doivent prendre contact avec Frédéric ILLIVI ( [occitanie-sport-sante@ffvelo.fr](mailto:occitanie-sport-sante@ffvelo.fr)) qui leur fournira toutes les informations nécessaires tant pour l'accueil des personnes que pour la formation des volontaires pour encadrer cette activité.

## **2- Présentation des candidats au Codep**

Trois candidats sont présentés en séance.

Il s'agit de Martine ARTIAGA du club MUC Cyclotourisme, de Didier MOLINA du club de Mèze et de Olivier DUCHEZ du club RAC Mireval.

Ils ont été tous les trois élus brillamment et rejoignent donc les rangs du Codep jusqu'à la fin de l'olympiade.

## **3- Remise des récompenses**

De nombreuses récompenses ont été remises aux licenciés (11 mérites du cyclotourisme et 4 reconnaissances fédérales).

Une récompense particulière « grand randonneur » a été remise à Stéphane CHOPARD du club de Mèze.

J. DUSFOUR et G. ESTOPINA se sont vu décerner la Médaille de bronze de la Jeunesse et Sports.

## 4- Calendrier 2023 et début 2024

Christian ARNOLD a présenté le calendrier des manifestations 2022/2023.

Quelques ajustements sont encore à faire. Le calendrier définitif sera transmis aux clubs dans les prochains jours.

## 5-Echange avec les clubs

La discussion a porté essentiellement sur trois points.

- Le premier concerne la possibilité offerte, par l'option A du contrat d'assurance, de faire pour les non licenciés trois sorties avec un club, puis de changer de club, et ainsi de suite.

Renseignement pris auprès des instances fédérales, la personne ne peut faire que trois sorties quel que soit le club et le compteur n'est pas remis à zéro tous les ans.

Il appartient donc à chaque club de tenir un fichier sur lequel sera noté le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de la personne qui se présente et de communiquer ces informations au Codep. Celui-ci tiendra à jour un fichier collectif et pourra ainsi dire au club si cette personne a déjà fait ses trois sorties dans un ou plusieurs clubs.

Auquel cas, soit il se licencie, soit il fait du vélo seul.

- La deuxième question concerne la protection des Présidents des clubs.

Il faut savoir qu'au sein du Codep, notre souci est la protection de nos dirigeants. Nous nous efforçons de communiquer toutes les informations utiles et nécessaires pour éviter des problèmes et nous organisons des formations.

Faites-nous part de vos soucis et nous ferons tout pour vous apporter des solutions.

- Enfin la dernière question concernait la Coupe Codep.

Guy Estopina a fait savoir que seulement 5 clubs avaient envoyé les documents nécessaires à la mise à jour, ce qui montre le peu d'intérêt que portent les clubs à ce challenge. Compte tenu de la charge de travail que représente la gestion du fichier et la quête pour obtenir les informations, le Codep a décidé de ne pas décerner la coupe en 2022, mais seulement de mettre en avant les clubs qui ont réalisé des actions positives

Ceci a valu des remarques infondées de certaines personnes, anciens membres du Codep, et qui ont dû oublier depuis, le travail pas toujours simple accompli par les **bénévoles** qui composent le Codep.

## 6-AG 2023

À ce jour, le lieu de la prochaine Assemblée Générale n'a pas été décidé.

Les clubs qui désirent l'organiser doivent nous contacter.

## L'Assemblée Générale 2022 a pris fin à 16h30

Le Président J. CLAMOUSE



Le Secrétaire JP LEGAY

